

DECLARATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, 1^{er} DECEMBRE 2023

Le 1^{er} décembre de chaque est consacrée « Journée Mondiale contre le SIDA » dans le monde entier. Elle rappelle à la population et aux gouvernants que le VIH n'a pas disparu. A l'occasion, cette journée est le cadre de manifestations relatives à cette pandémie qui a affectée des enfants, des femmes, des hommes, des communautés, mettant à mal leurs Droits en tant qu'être humain.

Cette année 2023, le thème retenu est « Confier le leadership aux communautés ». Ce thème invite ainsi, à mettre au premier plan et en exergue les communautés pour faire repousser davantage la pandémie et réduire ses effets sur les membres des différentes communautés. Cela montre à quel point il est important de donner aux communautés les moyens et les ressources nécessaires pour jouer un rôle central dans la lutte contre le VIH/Sida.

La Côte d'Ivoire s'est engagée à lutter contre la pandémie du VIH/SIDA en adoptant des programmes selon les cibles et les besoins. En effet, la Côte d'Ivoire, reconnaît que chaque personne, quels que soient son statut social, son origine ou son orientation sexuelle, a droit à des services de santé équitables et à un soutien sans jugement. Les communautés sont les mieux placées pour comprendre leurs besoins spécifiques et mettre en place des initiatives adaptées, efficaces et durables.

Le CNDH se félicite des mesures significatives prises par les Autorités, en investissant dans des programmes de sensibilisation, de dépistage, de traitement et de soutien aux personnes infectées et affectées, assurant ainsi le respect des engagements en matière de Droits de l'Homme.

Le CNDH tout en saluant les initiatives gouvernementales, recommande :

- L'accès équitable aux services de santé ;
- le renforcement des capacités des professionnels de la santé ;
- la promotion des politiques inclusives ;

- le renforcement des partenariats entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les communautés locales.

En outre, le CNDH encourage l'autonomisation, l'éducation et la promotion de la santé au niveau local. Car c'est à ce niveau que les changements durables prennent racine pour qu'ensemble, nous arrivions à créer des environnements inclusifs, non discriminatoires et respectueux des droits, où chaque individu peut accéder aux informations, aux services de dépistage, aux traitements et au soutien nécessaire.

Ensemble, confions le leadership aux communautés, renforçons notre engagement et redoublons d'efforts pour éliminer la stigmatisation, prévenir de nouvelles infections et assurer un avenir plus sain pour tous les citoyens de la Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 1^{er} décembre 2023

Pour le Conseil

La Présidente



Namizata SANGARE

